

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Cours de spécialisation en histoire moderne: Le Monarque ou le Conseil. Logiques et pratiques du Bon Gouvernement aux XVIe-XVIIe siècles (2HS1521)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire B A - histoire	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Fabrice Flückiger

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement des gouvernements de l'époque moderne.
- Acquérir des bases en histoire des pratiques et des représentations.
- Apprendre à présenter brièvement une synthèse sur une question historique.

Contenu

Aux XVIe et XVIIe siècles, cités autonomes, principautés et royaumes forment une mosaïque complexe de structures politiques au sein desquelles la conception du Bon Gouvernement diverge fortement. Le cours propose de redécouvrir les différentes formes de gouvernement qui se côtoient dans le royaume de France, le Saint-Empire romain germanique et l'Ancienne Confédération helvétique à l'époque moderne. En France, la monarchie absolue, célébrée par le juriste Jean Bodin, s'impose progressivement et signe le triomphe de l'autorité indivisée du prince ; le Saint-Empire reste, malgré les efforts de Charles Quint et de ses successeurs pour l'unifier, un ensemble hétérogène composé d'États gouvernés par des princes inspirés par le modèle monarchique, de villes libres célébrant la république des conseils et de puissantes seigneuries ecclésiastiques. Dans le Corps helvétique, enfin, les cantons et leurs alliés restent fidèles aux formes collectives de gouvernement, célébrant Räte et Landsgemeinden comme les espaces de la décision juste.

Le cours montrera de quelle manière chacune de ces formes de gouvernement était présentée par ses défenseurs comme la plus adaptée à la protection du bien commun. Le retour sur des exemples tirés de cités-républiques, des principautés d'Empire ou de la monarchie française permettra d'expliquer comment les acteurs faisaient exister concrètement un idéal politique. Pour comprendre comment les principes énoncés dans les textes théoriques d'auteurs comme Bodin, Liebenhal ou Simmler étaient mis en œuvre, une attention particulière sera portée aux rites et pratiques rythmant la vie des communautés. L'approche se fondera donc autant sur l'étude de textes politiques et juridiques que sur l'analyse de programmes iconographiques ou architecturaux et l'examen de procédures civiques (élection, vote, prestation de serment...). Le cours s'intéressera également aux relations entre pratiques religieuses et bonne gouvernance, bouleversées par la Réforme et sa remise en cause des rites civiques fondés sur les liens de la cité avec les dieux.

Forme de l'évaluation

Examen oral sur un sujet du cours ou un document choisi à l'avance en accord avec l'enseignant (15 min. de présentation + 5 min. de questions).

Documentation

Des articles et des sources en relation avec le cours seront mis en ligne sur la plateforme Moodle à partir du 10 septembre.

Pré-requis

Soif de découverte et motivation. Avoir suivi le cours d'introduction aux études historiques et le cours de base en histoire moderne est un atout.

Forme de l'enseignement

Cours magistral de niveau bachelor, ouvert à toute personne intéressée.

URLs	1) https://moodle.unine.ch/course/view.php?id=2232
------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------